



LENGUA FRANCESA Y DERECHO

*Bjarne Melkevik**

VÉRITÉ OU DROIT - LA DÉFENSE LINCOLN DE MICHAEL CONNELLY

N'y a-t-il pas quelque chose de dérangeant, de pathétique même, chez les individus qui identifient, hâtivement et sans réflexion, « droit et vérité »; qui glorifient sans raison et sans discernement la notion de droit, ou encore l'idée et la « réalité » hypothétique d'un droit qu'ils ne connaissent aucunement (et qu'ils n'ont pas, fort heureusement pour eux, envie de connaître non plus), et ceci parce qu'ils croient, sans jugement et avec la foi du charbonnier, que ladite notion coïncide avec une vérité, métaphysique ou transcendante; ou qui, par un atavisme culturel si typiquement occidental, leur ayant si solidement lavé le cerveau, identifient, en se remémorant les récits du droit naturel classique ou du positivisme juridique, la notion de droit avec la notion de vérité pour, par ce biais, opportunément effectuer le couronnement d'une troisième notion, à savoir celle de justice. Comme si les deux notions avaient quelque chose de commun, quelque chose les ayant rapproché l'une de l'autre, là où ne s'agit que de deux notions antagonistes fonctionnant en principe ensemble mais jamais en concert, sinon en représentant, de façon plus réaliste, l'antithèse l'une de l'autre.

Cela laisse songeur. Et il faut, par principe, réfléchir sur ce qui nous laisse songeur. Et cela devient plus intéressant encore si nous le faisons en lisant l'ouvrage *La défense Lincoln*¹, écrit par Michael Connelly, pour y scruter attentivement un monde juridique dans lequel le mot « vérité » fait sourire. Là

* Professeur de la Faculté de droit, Université Laval (Québec).

1 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, Paris, Seuil, 2006 (titre original : *The Lincoln Lawyer*, 2005).

précisément où il affirme, dans la bouche de l'antihéros avocat mis en scène, que : « le droit n'avait rien à voir avec la vérité. Mais tout avec la négociation, l'amélioration et la manipulation »².

Cela est-il vrai ? Or, se poser cette question serait comme introduire une échelle d'évaluation où la « vérité » trônerait tout en haut et le mensonge tout en bas. Ce qui est problématique, voire susceptible de fausser toute réponse, et qui nous force à reformuler la question et à demander si cela représente une image réaliste du travail d'avocat dans la société contemporaine et moderne ? Et cette fois, la réponse est simplement « oui », un oui accompagné d'un soupir de nostalgie, d'une pincée de regret, ou encore de cet étrange serrement du cœur qui montre un embarras que nous n'imaginerions pas là.

En choisissant de situer de la sorte nos réflexions dans le cadre de *La défense Lincoln*, nous souhaitons avant tout partager, littérairement, avec Connelly les dédales d'une réalité juridique qui dépasse le plus souvent l'image idéaliste entretenue avec soin tant par le positivisme juridique que par le jusnaturalisme, et explorer le monde juridique tel que vécu concrètement, dans leur chair, par les hommes et les femmes de notre monde. Il s'agit, par le biais d'un roman sur les avocats, les procureurs, les juges, les policiers, bref les acteurs du système judiciaire, de scruter cette réalité, ou au moins une grande partie de celle-ci, pour confronter nos chères illusions avec lucidité. Or, avant d'examiner concrètement l'histoire de ce roman et l'antagonisme entre « vérité » et « droit », examinons d'un peu plus près l'auteur et le monde dans lequel baigne *La défense Lincoln*.

1. L'auteur, le monde et les pécheurs

Les trois thèmes de notre titre peuvent d'ores et déjà servir de tremplin. Il s'agit tout d'abord d'introduire quelques réflexions sur l'auteur et sur son univers romanesque, afin de l'envisager en tant que description littéraire de notre monde contemporain. Et surtout afin d'examiner comment le réalisme de l'auteur, Connelly, réhabilite une vision de l'homme que beaucoup de personnes, faute de courage ou d'honnêteté, ont choisi d'escamoter; à savoir la vie de l'homme comme tragique et oscillant pareille à un élastique entre le bien et le mal et, surtout, l'homme égal au pécheur et étirant l'élastique vers le gouffre, vers le droit.

Quelques mots d'abord sur l'auteur, Michael Connelly, qui est un auteur à succès. Tous les livres de Michael Connelly sont en effet devenus, sans exception, des best-sellers mondiaux. Certes, une telle constatation ne signifie rien de plus que le fait que ses histoires plaisent, que les lecteurs se laissent emballer et, surtout, achètent quand paraît le livre suivant de l'auteur. Et si le monde est effectivement peuplé d'écrivains qui ne rêvent que de gloire et dont le désir de

2 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 37.

grandeur sera continuellement frustré, insistons, en parlant de Connelly, sur le fait que la misère des uns sert simplement l'écu qui rafle le jackpot, même lorsque nos moralistes subventionnés nous tapent dessus pour nous convaincre du contraire. Si une explication logique du succès, simple en soi, consiste à insister sur l'engouement contemporain du public pour les romans dits de « thriller judiciaire », une explication plus honnête insistera davantage sur le fait que Connelly sait écrire, qu'il situe ses personnages et leurs turpitudes magnifiquement bien et qu'il sait capter l'intérêt de ses lecteurs avec des intrigues, saisissantes, riches et humaines. Bref, des romans qui, littérairement parlant, touchent ses lecteurs, leur parlent et s'adressent à leur âme. Ce qui explique d'ailleurs largement pourquoi le public boude des romans qui ne lui disent rien !

La raison pour laquelle Connelly (né 1956) écrit bien s'explique amplement par sa formation intellectuelle. Tout d'abord, il est passé par l'un des fameux départements universitaires de création littéraire, à l'Université de Floride – sorte d'incubateur, de couveuse, pour futurs écrivains, où l'apprentissage du métier d'écrivain se fait auprès d'experts en la matière –, et c'est là également que le maître des romans policiers ou romans noirs, à savoir Raymond Chandler, est devenu son sextant de navigation³. Notons ensuite que Connelly a d'abord pratiqué le journalisme judiciaire, dans le feu de l'action et sur le tas, ce qui se remarque dans tous ses romans par un style d'écriture court et saisissant et une intrigue construite avec soin et en connaissance de cause. En fait, il a été reporter judiciaire et policier pour plusieurs journaux aux États-Unis. Retenons qu'il a travaillé à ses débuts comme journaliste en Floride pour le journal de *Fort Lauderdale* et ensuite pour le journal de *Daytona Beach*. Dans les années 80, il a couvert tout particulièrement « la guerre de la drogue », qui a si profondément secoué et choqué, par ses violences sauvages et meurtrières, la société en Floride. En 1986, une enquête sur les rescapés d'un crash d'avion lui vaut d'être cité pour le prix Pulitzer de journalisme d'excellence. C'est cette reconnaissance (car il n'a finalement pas eu le prix cette année-là⁴) qui le fait engager fin des années 80, toujours comme chroniqueur judiciaire, par le prestigieux *Los Angeles Times*⁵. D'où le

3 Raymond Chandler (1898–1959) est souvent considéré comme le père littéraire du roman noir. Ses romans les plus connus sont *Le grand sommeil* (1939), *Adieu ma jolie* (1940), *La grande fenêtre* (1942), *La dame du lac* (1943), *Fais pas ta rosière* (1949), *Sur un air de navaja* (1954), *Charade pour écroulés* (1958) et *Marlowe emménage* (1959/1989). Presque tous ses romans ayant le personnage du privé Philip Marlowe comme protagoniste ont été adaptés pour le cinéma par Hollywood.

4 Plus tard, en 1992, Connelly a reçu le Prix Pulitzer pour ses reportages dans le *Los Angeles Times* sur les émeutes de 1992 à Los Angeles.

5 Une collection de ses chroniques policières, tirée de ses années au *Florida Sun-Sentinel* et au *Los Angeles Times*, vient d'être publiée : Michael Connelly, *Chroniques du crime*, Paris, Seuil, 2006 (titre original : *Crime Beat : A Decade Of Covering Cops*

fait d'ailleurs que c'est Los Angeles et ses innombrables banlieues que présente habituellement le décor de ses romans.

En 1992, quand Connelly publie son premier roman, *Les égouts de Los Angeles*, il est un journaliste expérimenté et estimé, en fait, un journaliste chevronné qui retourne vers ses premières amours, le roman policier, pour utiliser ses connaissances journalistiques afin de saisir, d'exprimer et de donner voix aux misères de notre monde. Et si Raymond Chandler reste identifié à son héros, l'imbattable Philip Marlowe, en tant qu'archétype du privé dur à cuire ne s'arrêtant devant aucun obstacle, Connelly forge le sien en la personne de l'inspecteur Harry Bosch (ou plus précisément Hieronymus Bosch)⁶. Or, si ledit Harry Bosch est un policier (et non un privé), il se comporte de façon solitaire— comme le coyote solitaire qui parcourt les livres de Connelly— et avec une introspection tourmentée de lucidité qui interpelle les lecteurs. La différence exploitée par Connelly est que son héros travaille avec des ressources plus large, notamment l'accès aux informations, et dans un cadre institutionnel, ce qui circonscrit aussi bien l'intrigue que le dénouement. Mais si l'inspecteur Harry Bosch devient le personnage récurrent de treize livres, cela ne porte guère ombrage aux autres livres de Connelly ayant d'autres personnages comme figures littéraires principales⁷. Mais, le plus souvent, Los Angeles comme lieu d'action est plus qu'un lieu : une entité qui, littéralement, prend « vie ».

And Killers, 2006).

- 6 Les romans ayant Harry Bosch comme héros comprennent notamment : *Les égouts de Los Angeles* (1993) (titre original : *The Black Echo*, 1992) ; *La glace noire* (1995) (titre original : *The Black Ice*, 1993), *La blonde en béton* (1996) (titre original : *The Concrete Blonde*, 1994), *Le dernier coyote* (1999) (titre original : *The Last Coyote*, 1995), *Le cadavre dans la Rolls* (1998) (titre original : *Trunk Music*, 1996), *L'envol des anges* (2000) (titre original : *Angels Flight*, 1999) ; *L'Oiseau des ténèbres* (2001) (titre original : *A Darkness More than Night*, 2001) ; *Wonderland avenue* (2002) (titre original : *City of Bones*, 2002) ; *Lumière morte* (2003) (titre original : *Lost Light*, 2003) ; *Los Angeles River* (2004) (titre original : *The Narrows*, 2004) ; *Deuil interdit* (2005) (titre original : *The Closers*, 2005) ; *Echo Park* (2007) (titre original : *Echo Park*, 2006) ; *The Overlook* (mai 2007 aux États-Unis).
- 7 Voir l'autre « héros » de Connelly, à savoir Terry McCaleb, dans Michael Connelly, *Créance de sang* (1999) (titre original : *Blood Work*, 1998). Notons que ce personnage se retrouve également dans deux des livres du cycle Hieronymus Bosch, plus spécifiquement dans *L'Oiseau des ténèbres*, op. cit., et *Los Angeles River*, op. cit. Le roman *Créance de sang/Blood Work* a donné lieu à un film de Clint Eastwood, en 2001, sous le même titre.

Mentionnons les autres romans de Connelly : *Le poète* (1997) (titre original : *The Poet*, 1996) ; *La lune était noire* (2000) (titre original : *Void Moon*, 2000) ; *Darling Lilly* (2003) (titre original : *Chasing the Dime*, 2002).

Pourtant, il ne fait guère de doute que Connelly est tellement connu comme le père littéraire de Harry Bosch que tous ses autres romans ayant un autre héros (ou n'ayant aucun héros du tout) se voient presque automatiquement relégués au rôle de figurant pour ce héros insoupçonnable. C'est comme s'ils n'existaient que pour promouvoir indirectement cette série-là, même si le changement de héros ou de décor, témoigne, défendons-le, d'une authentique ambition littéraire chez Connelly. Et s'il est indubitable qu'il souhaite divertir, c'est surtout la volonté littéraire, grâce à son inspiration puisée à même son expérience de journaliste de faits divers et sa fascination pour le rapport ambivalent de l'homme face au crime et à la justice, qui domine, –comme des témoignages de nos ambiguïtés psychologiques et de la situation de l'homme moderne. En ce sens, les romans de Connelly ne sont que des prétextes littéraires à l'introduction d'un discours sur l'ambiguïté de l'homme moderne et sur les illusions qui bercent nos existences.

Et ici Connelly nous donne un indice, car le prénom véritable d'Harry Bosch est, comme nous l'avons indiqué auparavant, Hieronymus, devenu rapidement pour tout le monde simplement Harry. Or Hieronymus Bosch est surtout un peintre (1450-1516)⁸, celui qui a produit ce chef d'œuvre magnifique et sans égal, connu sous l'appellation «Le jardin des délices»⁹. Et il faut connaître ce «jardin des délices», sinon les mondes peints par Hieronymus Bosch, pour comprendre la jungle psychologique recouverte d'asphalte et le labyrinthe que l'homme crée pour lui-même, pour ses démesures, ses crimes, ses passions et ses secrets, en tant qu'image de l'abîme humain.

-
- 8 C'est le peintre lui-même qui signe ses tableaux sous le nom de Hieronymus Bosch ; nous ne savons pas sous quel nom il était connu dans la communauté de son époque. Notons que plusieurs personnes utilisent également aujourd'hui le nom de Jérôme Bosch (ou encore Jeroen) : le nom Bosch se confond également historiquement avec celui de « van Aken » (ou encore Aquen ou Van Aquen), la ville d'où est issue sa famille. Hieronymus Bosch a en effet forgé son pseudonyme en reprenant la dernière syllabe du nom de sa ville de naissance et de résidence, à savoir : Hertogenbosch (c'est-à-dire Bois-le-Duc).
- 9 « Le jardin des délices » est reproduit chez Hans Belting, « *Hieronymus Bosch. Le jardin des délices* », Paris, Gallimard, 2005. Ce livre donne une reproduction de cette œuvre de Bosch (peinte entre 1480 et 1490), de même que des études des détails. L'original se trouve au Musco Nacional del Prado, à Madrid, en Espagne. Notons que personne ne connaît le titre que le peintre a lui-même attribué à son œuvre. Le titre « Le jardin des délices » n'est qu'un titre historiquement consacré ayant supplanté les titres initiaux de 1593, « Del madrono » (Le Fraisier), et de 1605, « De la gloria vana y breve gusto de la fresa o madrono » (De la vanité et du goût éphémère de la fraise ou du fraisier). Nous supposons, sans aucune prétention de notre part, que le mot « fraise » employé ici n'est que le symbole de la vanité face à la vraie nourriture évangélique et christique.

Retenons que le tableau « Le jardin des délices » de Hieronymus Bosch est un triptyque d'autel n'ayant, fort probablement, jamais servi comme tel, quoiqu'il n'existe aucun doute qu'une telle dévotion (ou d'interrogation sur la foi christique) rejoint l'intention du peintre; œuvre qui a su assez tôt s'imposer, dès le 16^{ème} siècle, comme une œuvre d'art voire comme un peinture de curiosité, de fascination et d'interrogation. Le triptyque expose, avec ses trois panneaux, trois scènes tout à fait différentes : dans l'un des panneaux, nous retrouvons le jardin d'Éden, dans l'autre l'Enfer, et au milieu le panneau le plus grand que tous pense, pourtant trop rapidement, être le «Jardin des délices », alors qu'il ne s'agit de rien de moins que de l'image de notre existence si terrestre. En fait, l'emplacement de ce «Jardin des délices», suspendu entre le jardin d'Éden et (le non-jardin de) l'Enfer, indique déjà au-delà de tout doute que ce jardin, c'est déjà notre monde à nous, notre société humaine comme allégorie, comme symbole, comme rappel de ce qu'est la réalité de notre monde, à savoir, pas exactement ce que nous croyons si fermement, si positivement, mais un peu de l'Éden et un peu de l'Enfer et surtout, pour paraphraser Nietzsche, un endroit «humain, trop humain ».

En examinant attentivement et avec soin, ce «Jardin des délices», la conviction s'établit qu'effectivement le Maître n'a peint que ce qui a toujours existé, à savoir le monde comme déploiement de notre condition adamique. Et qui dit Adam, dit l'Homme, et qui dit l'Homme atteste de l'ambiguïté intrinsèque de notre façon d'être et de notre propension au péché, comme l'aurait défendu Hieronymus Bosch. Avouons que l'homme moderne ne comprend plus ce mot, qu'il s'invente orgueilleusement des subterfuges pour y échapper, et qu'il s'imagine qu'en s'aveuglant l'esprit, il peut y échapper par la magie de la langue. Il se trompe lamentablement ! Car il n'y a pas de lieu où l'homme peut échapper à l'homme, au fait d'être homme, et si les confréries de psychologues, de psychiatres, de psychologues, de psychiatres et d'autres types de psys encore nous ont depuis maintenant longtemps promis des pilules ou encore des instantanés de bonheur permettant supposément d'échapper à notre peau humaine, force est de constater que ces paiements à répétition n'ont guère donné quoique ce soit ! Peut-être parce que Hieronymus Bosch est un réaliste interpellant l'homme, là où les autres ne sont guère que des psychologues de concepts et de « transferts»; et donc que le premier nous rappelle, autant par l'ensemble que par les détails, tout ce que l'homme peut faire contre l'homme et contre lui-même, là où le dernier fonctionne comme un machin qui sait ronronner mais qui ne sait pas avancer.

En examinant donc scrupuleusement les détails du panneau central dit « Le jardin des délices », force est de constater que le peintre montre notre monde, le monde où nous vivons : c'est un monde où la beauté coexiste avec la laideur, comme le bien avec le mal, c'est un monde d'égarement et d'erreur qui coexiste avec ses contraires. Autrement dit, c'est un monde de pécheurs où, sous les appa-

rences de normalité, se déploient également la folie et la démesure de l'homme, et surtout les vices de tout ordre. Tel quel, Bosch est un peintre éminent qui révèle et met en image l'ombre et la lumière de l'homme, et surtout les passions qui le dominent. Et si l'Enfer est plus peuplé que le Paradis, ce que le triptyque de Bosch nous affirme, c'est parce que l'Homme préfère la facilité et l'oisiveté et se laisse si facilement berné par des discours et des objets si éphémères.

Soulignons-le, c'est dans le départage exemplaire entre ombre et lumière chez l'homme ou encore, sur un versant plutôt biblique, dans la dialectique du bien et du mal en tant que jeux adamiques, que se situent les romans de Connelly. C'est la marque de Caïn apposée sur le front de l'homme¹⁰, qui poursuit l'homme moderne et qui, invisible pour l'œil humain, tourne au rouge, au sang, quand l'homme se laisse aller à ses passions, à ses penchants ou encore à ses abominations. Là où il y a de l'homme, il y a aussi toujours de l'hommerie, avec un gouffre psychologique et existentiel ayant toujours la préséance, et l'universalité indomptable du mal en tant que condition infranchissable pour l'homme qui naît ou qui meurt. Le péché apparaît alors comme un refus de l'homme aux attentions des autres, une dureté de cœur, comme l'ingratitude, l'oppression des faibles, l'exploitation des pauvres, la corruption, les fraudes, la concupiscence, la luxure, la perversité, et ainsi de suite. Tout ce que nous retrouvons comme objet de répression dans nos législations modernes, mais surtout comme mobile dans nos cœurs, comme la seule universalité à laquelle nous ne pouvons jamais échapper, même en la niant avec véhémence.

Et ce sont ces considérations qui nous amènent à l'histoire de l'avocat Michel Haller, demi-frère de Harry Bosch¹¹, car comme Connelly nous en avertit : « Les individus civilisés, ceux qui se cachent derrière la culture, l'art, la politique, ... et même la justice, c'est d'eux dont il faut se méfier. Ils portent un déguisement parfait. Mais ce sont les plus cruels. Ce sont les individus les plus dangereux sur terre. »¹²

10 Genèse, 4.

11 Ce fait est rapporté dans l'ouvrage *La glace noire*, op. cit. Dans ce livre, Harry Bosch découvre qu'il est le fils illégitime de l'avocat J. Michael Haller, qui « avait été l'un des plus célèbres avocats de la défense de Los Angeles » (*La glace noire*, op. cit., p. 221). Ce Haller meurt, malade, peu après leurs retrouvailles; à ses funérailles, Harry Bosch apprend l'existence d'un demi-frère (et de trois demi-sœurs). L'été de la même année, il s'engage dans la police et note que « son demi-frère était [...] un avocat réputé et [que] lui était devenu flic. Il y avait là une étrange logique qui ne lui déplaisait pas. Ils ne s'étaient jamais parlé, et cela ne se produirait sans doute jamais. » (*La glace noire*, op. cit., p. 224).

12 Michael Connelly, *Le dernier Coyote*, op. cit., p. 335.

2. Dans la vallée des anges et des serpents

Dans la vallée des anges et des serpents, nous trouverons des avocats. Ils représentent les serpents, car comme chacun le sait les anges n'en ont guère besoin et, surtout, n'en ont pas les moyens. C'est là que Connelly situe son personnage, comme avocat à Los Angeles, souvent baptisée « Lost Angels » : à savoir la cité des anges ayant tout perdu ; - ailes, aura, « innocence » et eux-mêmes, pour ne représenter désormais qu'eux-mêmes ; âmes perdues dans une mégapole où ce qui compte s'achète et se vend et, le plus souvent, pas cher du tout. Mais c'est un avocat au-dessus de tout cela, et, croit-il, au-dessus du bien et du mal. Un avocat nouveau type.

Certes, il y a des avocats qui volent à partir de leurs bureaux dans des bâtiments aseptisés et climatisés où chaque bouffée d'air climatisé sent l'argent des autres. D'autres, aussi efficaces et redoutables, n'ont guère de temps pour des conventions et les décors, ils pratiquent à partir de leur voiture une chasse effrénée de clients et de causes rapportant le plus vite possible de l'argent bien sonnant. Cela est d'ailleurs très pratique, puisqu'ils peuvent apporter tout leur bureau avec eux et être immédiatement disponible grâce à un simple coup de fil sur leur téléphone portable. Pour l'avocat Mickey Haller, c'est avec sa Lincoln Town Car (ce qui explique le titre du roman) qu'il écume les ruelles sombres, visite des prisons encombrées et des désespérés, et fait des rencontres discrètes où s'échangent des liasses de billets verts.

C'est, nous l'avons dit, un avocat nouveau type. C'est ainsi qu'il se comprend, qu'il se vante et qu'il s'affiche pour vente. Et c'est à la fois son credo et sa marque de commerce. Surtout la dernière, car Haller a toujours besoin d'argent. Vivant au-dessus de ses moyens, il a une soif démesurée de clients payants et n'a aucun scrupule à travailler pour la mafia ou encore pour des motards criminalisés (désignés dans l'ouvrage comme les Road Saints, mais ils auraient aussi bien pu être les Hells Angels) ou encore à mettre le grappin sur le fond de pension d'une mère ou un père affolés par les frasques de leur enfant et voulant le sauvé. Tout cela en même temps qu'il profite de l'Uncle Sugar (référence à l'obligation de l'État de payer pour la défense des personnes soupçonnées de trafic de drogue et arrêtées par les gardes-côtes américains)¹³ et rêve du client-pactole (c'est-à-dire le client riche) qu'on harponne et qu'on déplume pendant des années pour des montants de six à sept chiffres.

Et être un avocat nouveau type, c'est aussi une idéologie qui met en scène les avocats, le droit et une vue cynique, voire désabusée, de notre contemporanéité. Dans la bouche de Michael Haller, cela sonne ainsi :

¹³ Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 228. « Uncle Sugar » (ou « Sugar Sam ») fait ici explicitement référence à l'expression « Uncle Sam ».

« Je n'avais eu aucune hésitation à faire et dire ce que j'avais fait et dit. C'était mon boulot. C'était comme ça que ça marchait. Après quinze ans de pratique du droit, j'envisageais la chose en termes fort simples. Le droit était une grande machine toute rouillée qui avalait des gens, des vies et de l'argent. Moi, je n'étais que mécano. J'étais devenu expert dans l'art d'entrer dans la machine, d'y réparer des trucs et de soustraire à x ou à y ce dont j'avais besoin en retour.

Le droit n'avait plus rien pour me séduire. Les idées qu'on ingurgite en faculté sur les vertus du système du débat contradictoire, des contrepoids et de la recherche de la vérité s'étaient depuis longtemps érodées comme des visages sur les statues de civilisations antérieures. (...) toutes les affaires que je prenais tenaient de la maison construite sur des fondations creusées par des ouvriers surmenés et sous-payés. On avait rogné sur les coûts. On avait commis des erreurs. Et après, on avait couvert les erreurs de peintures au mensonge. Mon travail consistait écailler la peinture et à trouver les failles. À faire entrer mes doigts et mes outils et à les agrandir. À les rendre si énormes que c'était la maison qui s'écroulait ou mon client qui filait au travers. »¹⁴

Autrement dit, la fin (encaisse de chèques juteux) justifie les moyens ! C'est plus qu'une idéologie machiavélique, car le but, s'enrichir, ne sert aucune cause, aucun idéal, sinon celui de se remplir les poches. Et s'il faut être rusé, voire plus escroc que les escrocs qu'on défend, il n'y qu'à l'assumer, à le reconnaître. Oui, l'avocat nouveau type, c'est un escroc légal¹⁵. Comme l'un des clients de Haller l'affirme, avec une certaine envie dans la voix : « Putain de merde, j'aurais dû faire du droit ! T'est aussi escroc que moi, tu sais, Haller ? Sauf que le diplôme qu'ils t'ont filé fait de toi un escroc légal, c'est tout. »¹⁶ Et qui ose maintenant affirmer que les escrocs ne se reconnaissent pas mutuellement ? Ou encore dénier que la meilleure manière de trouver une limace c'est d'observer les traces de baves ? Et ne vaut-il pas mieux de passer par un diplôme de droit si l'intention est de frauder les autres ?

Il va de soi qu'une telle idéologie se fait avec de la rancune à l'égard de cette autre espèce en voie rapide d'extinction que sont les anciens avocats. Chez Con-

14 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 37.

15 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 26 : « Je déteste me trouver à l'intérieur d'une prison. Je ne sais trop pourquoi. Faut croire que j'ai parfois l'impression que la frontière est bien mince – la frontière qui sépare l'avocat au criminel de l'avocat qui l'est. Il y a des moments où je ne sais pas plus trop de quel côté de la barre je me trouve. À mes yeux, pouvoir sortir par le chemin par lequel je suis entré a toujours quelque chose de miraculeux. »

16 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 135

nelly, l'autre idéologie, celle des anciens avocats, est représentée par le père de Michael Haller¹⁷ (qui porte d'ailleurs le même nom) et l'ex-épouse, qui travaille comme adjointe du procureur. Pour eux, le droit a quelque chose à voir avec le « fair-play », avec le respect pour la législation en vigueur et pour les « rights » (les privilèges personnels attribués et reconnues à chaque individu), et surtout avec une quête (où se retrouvent la défense et l'accusation publique, en droit pénal) visant un jugement « juste ». Est-il nécessaire de dire que Michael Haller, l'avocat nouveau type, se moque royalement de tout cela et surtout qu'il ne voit là qu'une faiblesse qu'il peut rapidement et adroitement exploiter pour s'enrichir ?

Et s'il s'agit de faire libérer des criminels, la meilleure façon de faire est de jeter l'opprobre sur la police et les enquêteurs, de fabriquer des « preuves » et de semer le doute, la confusion et les troubles psychologiques et idéologiques¹⁸. Et que l'affaire O.J. Simpson ayant eu lieu à L.A en 1994-1995 représente pour le type d'idéologie du nouvel avocat, défendue par Haller, la ligne de démarcation historique entre cet ancien avocat et le nouveau n'a guère de quoi surprendre celui qui s'intéresse aux désastres judiciaires aux États-Unis¹⁹.

En fait, ce que l'affaire O.J. Simpson nous a révélé dans toute sa cruauté, c'est qu'un avocat peut inventer, mentir et surtout jouer la carte raciale (en tant qu'antiracisme, ce qui n'est guère autre chose qu'un racisme encore plus hon-teux), en vue de faire libérer un assassin, et ce en dépit de toutes les preuves. Car ce qui est intéressant dans ce cas, c'est que les avocats de Simpson ont délibé-rément cherché à faire déra-per son cas en construisant, arbitrairement et idéolo-giquement une théorie de la conspiration. En fait, ils prétendaient sans preuves à l'appui que les trois détectives liés à l'affaire, tous blancs, avaient comploté pour fabriquer des preuves afin de faire condamner O.J. Simpson, qui est afro-américain (et un client-pactole millionnaire prêt à payer ses avocats). Leur dé-fense a consisté à faire oublier les victimes, les morts, qui ne comptait pas pour eux, et à prétendre que c'étaient les détectives les coupables et même, bien sûr,

17 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p 65 : « Au fur et mesure que je grandissais, je lus tout ce qu'on avait écrit sur mon père et ses affaires. J'admirai l'adresse, la vigueur et les stratégies qu'il apportait à la table de la défense. Il était sacrement bon et j'étais fier de porter son nom. Mais le droit a beaucoup changé. Il s'est teinté de gris. Et il y a longtemps que les idéaux ne sont plus que des idées. Des idées en option

18 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p 60 et 61 : « Toujours à poser des questions sans intérêt. En termes de stratégie, que l'accusé ait ou n'ait pas fait ce qu'on lui reproche n'a aucune importance. Ce qui en a, sont les preuves rassemblées contre lui et si, oui ou non, on peut les neutraliser. Mon boulot à moi consistait à les enterrer, ou à les ternir. À les recouvrir d'un gris qui est la couleur même du doute raisonnable. ».

19 Vincent Bugliosi. *Outrage: 5 Reasons Why O.J. Simpson Got Away with Murder*. Seattle: Island Books., 1997.

racistes. Et ça a marché, car plus c'est con plus les gens ont envie d'y croire. Et quand j'ajoute le désir de « quinze minutes » de célébrité des jurés, un juge mou et plus intéressé par l'image qu'il projette dans les médias que par la dignité de sa fonction (qu'il a d'ailleurs traînée dans la boue) et un public plus intéressés par les résultats sportifs d'O.J. Simpson que les deux cadavres laissés sur son passage, le résultat n'a rien eu de surprenant. Ce résultat n'était pas que Simpson était « innocent », car personne n'a vraiment cru à ses mensonges, mais plutôt que le « droit » est soluble dans d'argent, dans la manipulation et dans le mensonge.

Et Michael Haller, l'avocat inventé par Connelly, n'a qu'à réclamer sa part du gâteau. Pourquoi être vertueux, quand les autres remplissent leurs poches? Il reste néanmoins un problème ici, un tout petit problème, que lui rappelle un inspecteur de police : « j'ai une blague pour vous. Quelle est la différence entre un avocat et un poisson-chat ?

- Hummm, je ne sais pas inspecteur.
- Y en a un qui récurse la merde au fond du bassin et l'autre, c'est juste un poisson. »²⁰

3. « Un vrai miracle – à savoir un innocent »²¹

Une personne innocente n'a aucune raison de se retrouver dans le monde du droit. Ce monde n'a pas été établi pour lui. Et cela pose problème, car dans un monde où l'innocence se vend au coin de la rue ou dans le parc le plus proche, et pour pas si cher après tout, ou encore ne sert que comme un argument puissant pour faire doubler ou tripler le prix, le mot même d'innocence risque de faire grincer des dents ou de provoquer des ricanements dionysiens. Que l'avocat Michael Haller n'ait jamais vue une personne « innocente », qu'il ne croie pas qu'une telle personne existe et qu'en tout cas une telle personne n'a pas le moyen de payer ses services, cela n'a rien pour nous surprendre. Et un jour, celui où commence *La défense Lincoln*, il s'interroge s'il n'a pas un client innocent et surtout un client-pactole²². Dommage que l'instinct lui joue un vilain tour.

20 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 146.

21 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 195

22 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p 105-106 : « Et tu sais ce que je pense d'autre ? enchaînai-je. Fric et le reste mis à part, pour moi, il y a une chance qu'il ne mente pas. Son histoire est juste assez bizarre pour être vraie.

Il siffla doucement entre ses dents.

- Tu penses être tombé sur un innocent ?
- Ça sera le premier. Si je l'avais su ce matin, je lui aurai appliqué la surtaxe innocence. Quand on est innocent, il faut payer plus parce que l'innocent est toujours vachement plus difficile à défendre.
- Ça, c'est bien vrai. »

Ce jour-là, c'est le jour où Louis Roulet devient son client. D'abord, il se questionne : pourquoi a-t-on fait appel à lui ? S'agit-il d'une stratégie judiciaire qui peut lui être préjudiciable ou encore la conséquence d'une évocation possible et opportune de son nom par l'agence de caution professionnelle, avec laquelle il magouille; ou pourrait-il également s'agir de l'effet d'une réputation récoltée par un autre affaire où il s'en est bien tiré en faisant libérer son client ? Finalement, Haller n'en a cure car c'est le filon des billets verts qui apparaît et qui clignote devant ses yeux. En fait, Louis Roulet, c'est du pognon. Issu d'une famille riche, travaillant dans l'immobilier, fils unique d'une mère possédant une fortune de plusieurs millions, ce client fait presque planer Haller. Et, en premier lieu, le tout a l'air d'une accusation bidon, un coup monté par une professionnelle rivale, prostituée celle-là, qui a saisi l'occasion de remplir sa sacoche.

Arrêté pour tentative de viol et de meurtre sur une prostituée nommée Regina Campo, Roulet clame son innocence et se déclare en effet victime d'un coup monté. Et les indices sont d'ailleurs en sa faveur. Mais un petit mensonge de Roulet, en apparence insignifiant, met la puce à l'oreille de l'avocat, qui engage son ami détective Raul Levin, un ancien policier, pour, en apparence, en savoir plus sur la présumée victime. Chose importante, c'est finalement sur Roulet qu'ils enquêtent et, en levant la pierre, ils constatent que ça « grouille ».

Car il n'y a pas d'innocent. Plutôt un tueur en série, Louis Roulet, froid, intelligent et sans scrupule. Un Roulet qui a tué avant et qui tuera encore une fois, deux fois, trois fois, s'il réussisse de se faire libéré grâce à Haller. Car Roulet avoue l'agression de Régina Campo, mais aussi, un fois le procès en cours, qu'il a déjà tué et qu'il a surtout tué une certaine Martha Rentería. Et comble de malheur, au lieu d'être le maître du jeu, Haller devient, pire, le prisonnier d'un chantage odieux et efficace, contre lui-même et sa famille (son ex-femme et sa fille de 8 ans). C'est lui et sa famille qui est menacé maintenant.

L'évocation, par Roulet, du meurtre de Martha Rentería, une autre prostituée, fait remonter à la surface un souvenir douloureux, celui d'une autre affaire de Haller. Une ancienne affaire qu'il a plutôt envie d'oublier, reconnaissant en conscience qu'il a bâclé l'affaire parce que le pognon manquait à l'appel.²⁴ En fait, Haller avait défendu plus tôt Jesús Menéndez qui avait été jugé coupable du meurtre de cette femme. Et Menéndez avait voulu plaider « innocent » en avouant aux flics que s'il s'était effectivement trouvé dans l'appartement de la victime le soir du meurtre elle était encore vivante quand il avait quitté les lieux. C'était l'ADN retrouvé sur la serviette de toilette rose de la salle de bains qui avait fini par compliquer l'affaire et de mettre Menéndez dans une mauvaise posture. Ha-

23 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p 195 : « J'avais eu l'innocence devant moi, mais ne l'avais pas ni vue ni saisie. Au lieu de ça, je l'avais jetée dans la gueule de la machine, comme tout le reste. ».

ller n'a vu là qu'un cause perdu et à donc forcer Menéndez à plaider coupable, contré une sentence de prison à vie, en fermant opportunément ses oreilles du cri de l'innocence de celui. Or, Roulet avoue qu'après la visite de Menéndez, c'est lui-même qui avait violé Martha Rentería avant de la poignarder plus de cinquante fois, une boucherie telle que son sang avait fini par traverser le matelas et former une flaque sous le lit qui s'est lentement infiltrée dans les fissures du parquet et a tâché le plafond de l'appartement du dessous.

Mais qu'on se détrompe, ce n'est nullement la reconnaissance d'une faute professionnelle ou encore un souci pour le « droit » ou pour une valeur transcendante dite « justice » qui fait basculer Haller. C'est plutôt une froide rage de vengeance qui prend le dessous afin de se libérer des menaces proférées par Roulet et de venger son ami Raul Levin qui aura été assassiné suite à ses recherches. Car Haller est convaincu que Roulet a assassiné son ami, sans qu'il comprenne, à ce moment, comment il a procédé. Et pour se venger, il concocte un plan où c'est le « droit », le système judiciaire, qui est encore une fois utilisé afin de mettre en scène sa vengeance contre Roulet.

4. «*Que Dieu bénisse les morts*»²⁴

Sur la banquette derrière de sa Lincoln, son bureau, conduit par son ancien client, Earl Biggs (qui paie ainsi, au tarif minimal, les honoraires salés qu'il

24 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit. p. 243, également page 253. Il s'agit du titre d'une chanson rap de l'artiste Tupac (ou Tupac Amaru Shakur; de son vrai nom Lesane Parish Crooks, 1971-1996); également connu sous les noms de 2Pac, Aka, Makaveli, Pac. Il est le rappeur qui a vendu le plus d'albums dans l'histoire du hip-hop ou du rap. Son charisme, sa fantaisie, son lyrisme et ses paroles ciselées en ont fait l'une des icônes majeures de ce genre musical, et une machine à sous rentable : il est l'artiste qui a sorti le plus d'albums après sa mort; il est classé 8ème meilleur vendeur d'albums posthumes tous styles confondus. Tupac est mort sous les balles et ses meurtriers n'ont jamais été identifiés. Un film de 2003, *Tupac Resurrection*, a entretenu et renforcé sa légende. La chanson « *God Bless the Dead* » s'adresse à Biggie Smalls (c'est-à-dire Christopher George Latere Wallace, 1972-1997), un rappeur rival, dans le but de l'abaisser par ces paroles :

« *God bless the dead & buried nigga*

Don't worry if you see God first tell Him shit got worse

I ain't mad, I know you're representin the crew

And I can picture you in Heaven with a blunt & a brew

Fuck the world, pain was a part of the game

If you a baller, money went as quick as it came

My role models gone or they locked in the pen ».

Pour comprendre les paroles, soulignons que Tupac avait auparavant eu une affaire extraconjugale avec la petite-amie de Smalls. « *Mort et enterré* » se rapporte à Smalls en tant qu'homme : il est mort sur le plan « *sexuel* ». Biggie Smalls a longuement été soupçonné par la police d'avoir été le commanditaire du meurtre de Tupac, assassiné par des individus issus des gangs. Quand Biggie Smalls fut assassiné de la même façon l'année après, un mythe est née, celui où Tupac aurait prévu sa mort; sur le mythe, voir Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 253.

n'arrivait pas à rembourser autrement), Haller écoute de la musique rap ou hip-hop. Cela lui permet, affirmait-il, d'approcher des clients, autrement dit les récidivistes, les drogués, les motards criminalisés, les putes de toute obéissance, et surtout de s'approprier leur langue. C'est là qu'il met en scène sa vengeance contre Roulet. Car, en tant qu'avocat, il cherche à utiliser le système judiciaire comme l'arme qui lui procurera une vengeance bien personnelle, une vengeance propre à Haller, propre à lui et sans qu'aucun souci pour la légalité ou encore pour la Loi, même pas l'ombre de cela, n'effleure et ne trouve place dans ses considérations.

En fait, s'il existe un « souci », il se situe au niveau de l'auteur du roman, Connelly, car pour continuer à séduire ses lecteurs il ne peut pas être trop direct, trop explicite ou encore trop « juridique ». Tout lecteur désertera rapidement s'il succombe et l'intrigue doit donc prendre le dessus. Soulignons simplement, que Haller met en scène un complot, une machination pour faire coïncider Roulet, échafaudée en un coup double : d'abord, faire innocenter Roulet dans l'agression de Regina Campo (et ainsi mettre le grappin sur le pactole) ; ensuite et simultanément, le faire arrêter et condamner pour le meurtre de Martha Rentería (ce qui permettra à Haller de se venger).

Donc, lors de la première étape du scénario mis sur pied par Haller, il s'agit de faire innocenter l'agresseur Roulet, peu important toutes les manœuvres honnêtes ou malhonnêtes que cela comporte : « Il y a toujours quelque chose d'électrique au début d'un procès. Une nervosité qui tenaille l'estomac. Les enjeux sont énormes. Réputation, liberté, intégrité du système. Ces douze inconnus qui jugent votre vie et votre travail, il y a toujours là-dedans quelque chose qui vous remue profondément. Et c'est de moi que je parle, moi, l'avocat de la défense - le jugement de l'accusé est tout autre chose. Je ne m'y suis jamais fait et, à dire vrai, je ne le veux pas, jamais. Je ne saurais comparer ça qu'à la tension, à l'anxiété même qu'on éprouve debout sur les marches de l'église le jour de son mariage. J'en avais fait deux fois l'expérience et c'était bien cela qui me revenait à l'esprit chaque fois qu'un juge ouvrait un procès. On ne pouvait se tromper sur la place que j'occupais. Je n'étais qu'un homme face à l'énorme mâchoire du système. Et sans l'ombre d'un doute celui qu'on donnait perdant. »²⁵ Il s'agit pour Haller de profiter de ce temps plein d'électricité pour semer le doute, contourner les faits, jouer poétiquement avec le dossier, inventer ceci et cela, dénigrer la victime, embellir le meurtrier et fabriquer des faits plus vrais que nature. Tout ce qu'il faut pour gagner et, surtout, pour dérouter, leurrer, séduire, empoisonner le jury qui décide de la question de culpabilité dans un cas d'agression criminel.²⁶

25 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 267-268.

26 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, op. cit., p. 141 : « Permettez que je vous dise un peu comment ça marche. Vous savez ce que je suis ? Je suis un neutralisateur. Mon boulot, c'est de neutraliser le dossier du ministère public. De prendre chaque preuve ou élément de preuve et de trouver un moyen d'empêcher que ça vous retombe sur le nez. Pensez aux amuseurs de rue..... »

Quant à la deuxième partie secrète de ce scénario machiavélique, parallèle au premier, et qui n'a donc rien à voir ni avec l'honnêteté ni avec droit, Haller utilise sa position d'avocat de la défense pour harceler et coincer le procureur public, un jeune néophyte, un blanc bec plaçant pour la première fois. Il le pousse, pas à pas, dans la mauvaise direction, vers un coin du ring, pour qu'il succombe au risque, en soi déjà stupide, de faire témoigner un « mouton » (c'est-à-dire un prisonnier qui raconte, voire invente, ce qu'il prétend avoir entendu dire, en confidence, par Roulet; le tout bien entendu en espérant quelques bénéfices en retour). Or Haller connaît déjà l'existence et le nom de ce « mouton », ainsi que son *modus operandi*. Et en sous-main, il a utilisé une autre cliente, sa débitrice pécuniaire et « morale », emprisonnée dans le même centre de désintoxication, pour lui distiller subtilement, sans que le nom de Haller soit impliqué, ce que le « mouton » doit révéler pendant le procès de Roulet. Haller n'a ensuite aucune difficulté à démolir en règle le « mouton », qu'il attendait de pied ferme. Il a monté un coup tel que le « mouton » prononce en plein tribunal une déclaration qui incrimine entièrement et sans ambiguïté Roulet pour le meurtre de Rentería. Et ici, Haller réussit un coup de maître, car l'inspecteur principal chargé de l'ancienne affaire Rentería se retrouve dans la salle d'audience afin d'être disponible pour le Tribunal, à cause d'une fausse convocation à comparaître concoctée par Haller. Et l'inspecteur de police entend, avec le témoignage du « mouton », un récit et des informations qui incriminent directement Roulet pour le meurtre de Rentería. Chose importante, les informations sont si détaillées que cet inspecteur de police doit par conscience professionnelle enquêter dans une direction précise ; Haller sait alors déjà ce qui va apparaître et ce qui fera finalement coincer Roulet.

Dans la convergence entre les deux scénarios, Roulet sort du tribunal blanchi et innocenté quant à l'agression de Regina Campo, pour aussitôt se faire arrêter par la police, dans les couloirs vers la sortie, pour l'assassinat de Rentería. Pour Haller, c'est le banco !

Or le génie de Connelly, c'est que l'histoire ne s'arrête pas là. Il ajoute deux fins supplémentaires : l'une dramatique et l'autre juridique. Pour la fin dramatique, il révèle dans un récit magistral que ce n'était pas Roulet qui avait tué son ami Raul Levin, mais la mère de Roulet qui avait agi ainsi pour protéger son fils. Mais cela, il ne l'apprendra que de la façon la plus dure : après avoir reçu en plein ventre une balle tirée par elle, il parviendra à l'achever, en légitime défense. Quant à la fin juridique, qui se déroule en flash back pendant sa convalescence, il constate le résultat obtenu, pas si brillant tout compte fait. Car si Roulet est bien accusé et condamné pour le meurtre de Rentería, Menéndez, qui avait été jugé et condamné pour ce meurtre au début, est gracié par le gouverneur et libéré de San Quentin. Or, il s'avère que Menéndez a contracté le virus du sida en prison, là

où, petit et incapable de se défendre, il est devenu la Barbara de service. D'où la conclusion désabusée de Haller :

« Tout ce qui lui arrivera sera de ma faute. Je le sais. Je vis avec ça tous les jours que Dieu fait. Mon père [c'est-à-dire feu l'avocat Haller senior] avait raison. Il n'y a pas de client plus effrayant qu'un innocent. Menéndez veut me cracher dessus et me prendre tout mon argent pour me punir de ce que j'ai fait et pas fait. Pour moi, il en a le droit. Cela dit, quelles qu'aient pu être mes erreurs de jugement et mes défaillances en matière d'éthique, je sais qu'en fin de compte je n'ai commis bien des entorses que pour faire ce qu'il fallait. J'ai échangé le mal contre l'innocence. C'est grâce à moi que Roulet est en taule. Et grâce à moi aussi que Menéndez en est sorti. Roulet ne connaîtra plus jamais la liberté. »²⁷

En fin de compte, Haller n'a qu'obtenu l'échange d'une condamnation à perpétuité contre une autre. Et si l'un était innocent et l'autre coupable, le résultat n'est pas si éblouissant que ça, car le sida aussi est une condamnation qui détruit peu à peu sa victime, vite ou lentement, et la pousse vers une issue inéluctable ; entre les deux, la qualité de cette vie en suspens ne vaut guère qu'on en parle.

On ne peut non plus pas vraiment parler du droit, car notre avocat Haller avoue finalement, quoique uniquement pour sa propre conscience, que :

« Je me vois, moi, coupable de conduite indigne de moi-même dans l'affaire Menéndez-Roulet. (...). Je sais où est ma place en ce monde et dès que je devrai reprendre le chemin du prétoire l'année prochaine, je sortirai la Lincoln du garage et me remettrai à chercher des perdants. Je ne sais ni où j'irai ni quel genre d'affaires je trouverai en route. Je sais seulement que je serai guéri et prêt une fois encore à me tenir droit dans ce monde sans vérité. »²⁸

5. CONCLUSION

En refermant le roman de Connelly, le bonheur littéraire se distille dans nos veines et colore nos petites cellules grises. C'est un roman passionnant qui nous a plu et qui nous donne envie de lire d'autres romans du même genre. Or, c'est justement là où tout se complique, sur le plan intellectuel bien entendu, car que penser finalement de l'image brisée comme un miroir en mille morceaux, de la

27 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, p. 432.

28 Michael Connelly, *La défense Lincoln*, p. 434.

« vérité » et du « droit », et surtout du fait que l'une comme l'autre n'ont servi que de trompe-l'œil ou de mensonges publics. Car si le plaisir de lecture reste, que subsiste-t-il de la leçon intellectuelle qu'il faut en tirer ? Et quelle leçon en tirer ?

Tirant la première leçon, en soulignant que le roman a mis à plat et très efficacement un phénomène métaphysique largement partagé sur le plan culturel aussi bien par de simples citoyens que par des professionnels du droit. Le monde moderne est fait de telle sorte que l'autocélébration d'une telle foi métaphysique associant le droit et la vérité est devenue en quelque sorte une « religion » (laïque et civique bien sûr !) intouchable et surtout inavouable, même si tout le monde sait avec pertinence (et regret) qu'il en est tout autrement dans la réalité des hommes et des femmes en chair et en os. Quant à ces derniers, ils sont les premiers à faire l'expérience d'un droit qui est un affront de plus à vivre, un mépris supplémentaire à porter, un poids qui les écrase davantage, ou encore un pouvoir obscur qui joue malicieusement avec et contre eux. Mais ainsi soit-il ! Et l'illusion que le droit est là comme une « vérité » est peut-être simplement nécessaire, car qui supporterait à la longue de vivre uniquement dans la réalité ? Personne peut-être !...

Quant à la deuxième leçon, spécifique au droit celle-ci, il faut simplement retenir, pour la millième fois, que le « droit » dans les ouvrages juridiques (écrits suivant les recettes soit du juspositivisme, soit du jusnaturalisme), n'a que peu à voir avec ce que vivent effectivement les individus. C'est en fait saisissant de constater combien les juristes (et les étudiants en droit) s'accrochent désespérément à l'idée d'une symétrie entre « vérité » et « droit », comme une bouée de sauvetage ou comme l'illusion nécessaire pour vivre et progresser dans un monde qui se sert plus d'eux qu'eux-mêmes ne le servent. Que les professeurs en droit ou encore des juristes occupant des postes prestigieux (et bien payés) comme juge et avocat associé, s'adonnent, souvent avec force, élégance et rhétorique, à des âneries de circonstances pour propager une telle croyance supposément transcendante, y est certainement pour quelque chose. Mais si croire est difficile (comme en témoigne le domaine religieux), le faire lucidement dans le domaine juridique frôle la folie pure et notamment en ce qui concerne ce rapprochement de la vérité et du droit; ce que Connelly nous a amplement démontré.

En somme, s'il faut rétablir et entretenir le réalisme, surtout en ce qui concerne le droit, il faut aussi refuser de se laisser séduire par des discours sur l'union entre vérité et droit. Et ce qu'il y a de si remarquable chez Connelly, c'est que son roman nous révèle la banalité de l'existence, la tragédie qui l'accompagne et la faiblesse de nos forces psychologiques face aux ouragans qui nous entourent. Il s'agit ainsi d'un roman qui fait littéralement entrer ses lecteurs dans un monde où le droit n'est tout simplement pas une route vers une quelconque vérité, mais pour le dire crument : un monde où le droit n'est rien d'autre qu'une affaire de

fric, de subterfuges, de tromperies, de malhonnêtetés, de cupidité, de corruptions, de manigances, de pouvoir, et d'autres vices encore. Il s'agit du « vrai » monde du droit ! « Vrai », parce que vécu comme tel par des milliards d'hommes et de femmes, devenus des proies faciles et sans défense pour des vautours se présentant tant comme avocat que comme juriste ou juge.

Même si une telle image réaliste déplaît, c'est la réalité –et le roman de Connelly nous le démontre– vécue par tous les pauvres hères qui tombent entre les mains de ces vautours et qui paient chèrement, et longtemps.